

Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

Groupe de travail Marais du Vergon

23 mai 2018

Actualisation du Document d'Objectifs Natura 2000

Morgan Grivaud

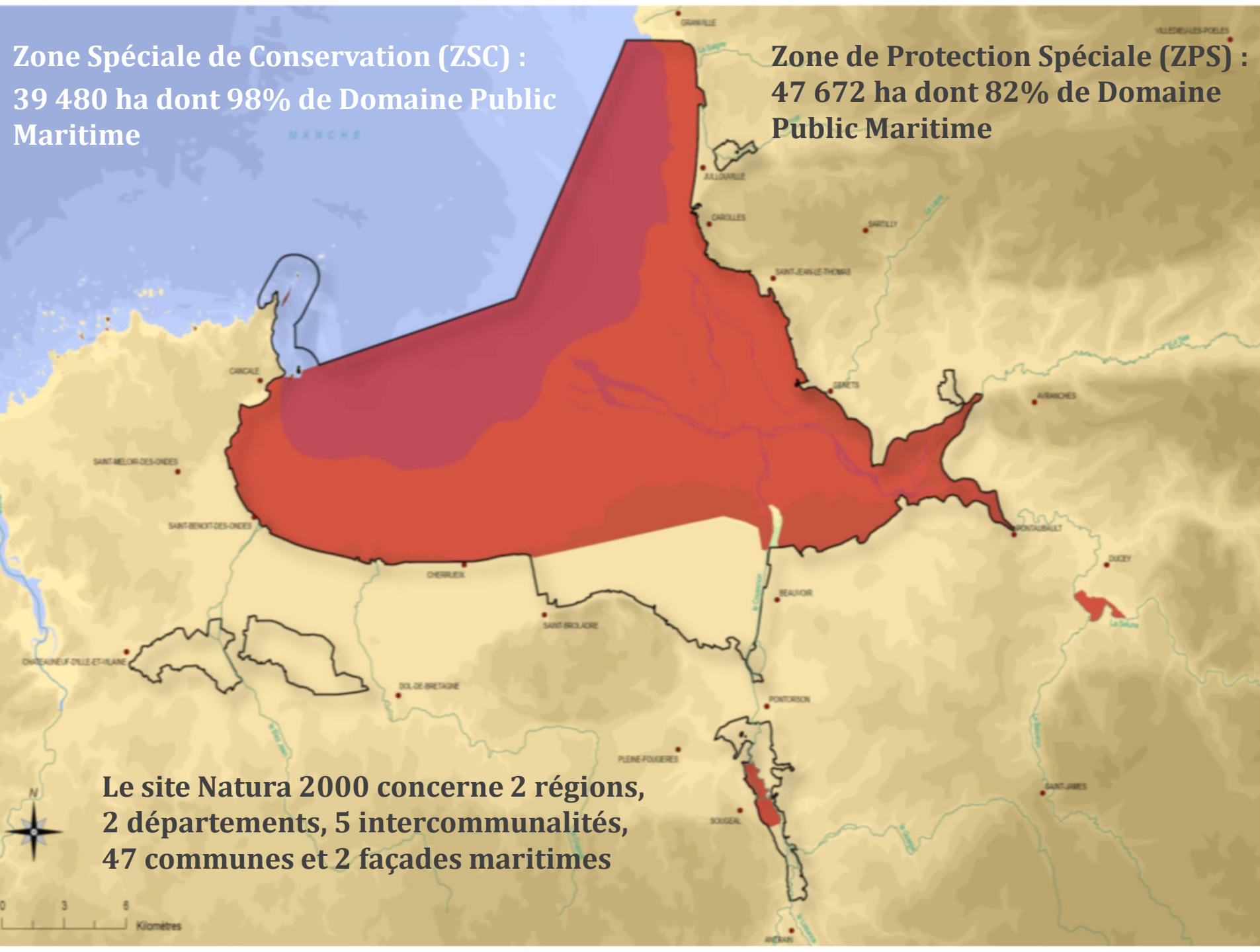
Ordre du jour

- ✿ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ✿ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
- ✿ Retours d'expériences
- ✿ Perspectives de gestion

**Discussion
Concertation**

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) :
39 480 ha dont 98% de Domaine Public Maritime

Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
47 672 ha dont 82% de Domaine Public Maritime

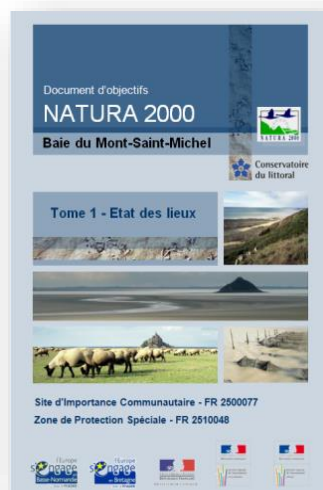


**Le site Natura 2000 concerne 2 régions,
2 départements, 5 intercommunalités,
47 communes et 2 façades maritimes**

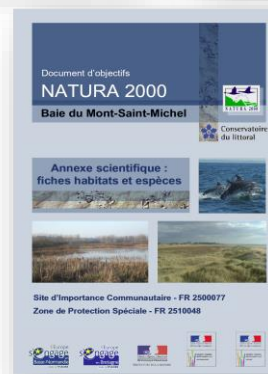
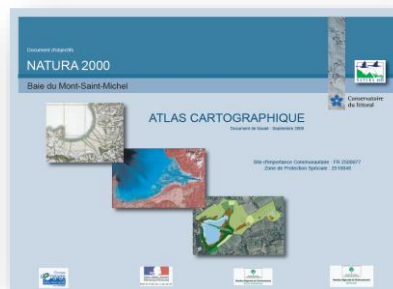
Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

- ✿ Document d'objectifs validé par le Comité de pilotage du 26 novembre 2009 et approuvé le 28 février 2011

3 tomes : état des lieux, enjeux et orientations, actions et opérations



Document de synthèse



3 annexes : atlas cartographique, annexe scientifique (fiches habitats et espèces), annexe administrative

Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

✿ 13 orientations ➡ 28 actions ➡ 125 opérations

Général Baie
Milieux marins
Marais salés
Cordons littoraux
Dunes de Dragey
Falaises maritimes
Bois d'Ardennes
Marais périphériques
Polders
Oiseaux migrateurs et hivernants
Oiseaux marins nicheurs
Poissons migrateurs
Mammifères marins



L'évaluation du DocOb

✿ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

Article R414-9-6 du Code de l'environnement

Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.

✿ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
 - Réalisée 😊
 - Partiellement réalisée 😐
 - Non réalisée ☹️

2

Orientation n° :

Action n° :

Habitats et espèces concernés :
Secteurs concernés :

▪ Opération ...1 :

Description :
Type d'intervention : Etude 📄 / Travaux 🛠️ / Veille et suivi 🔍 /
Instruction 🗣️ / Cohérence réglementaire ⚖️ / Communication 🗣️
Priorité : ★/★★/★★★
Maîtres d'ouvrages et partenaires :

Description des réalisations :
-

Niveau de réalisation : Réalisée /
Partiellement réalisée / Non réalisée

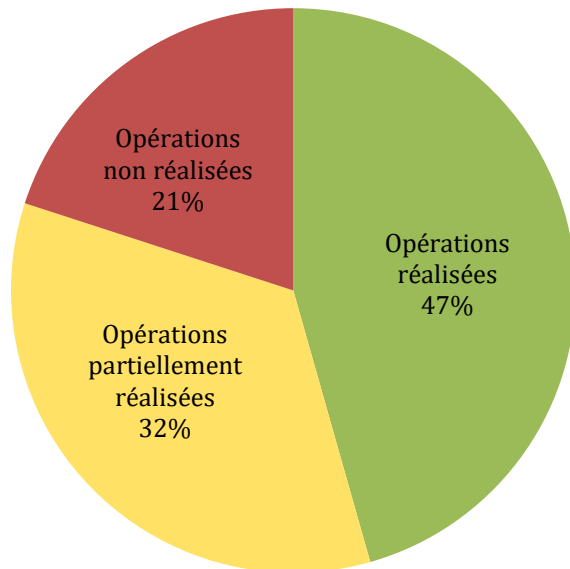
Justification :
☐ changement de contexte
☐ manque de moyens
☐ opération non prioritaire
☐ contexte partenarial non favorable

Pers

Carte/photo/document

L'évaluation du DocOb

Bilan général

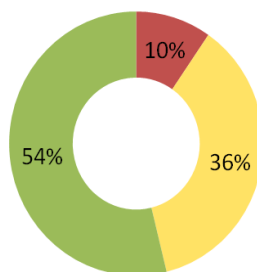


Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation

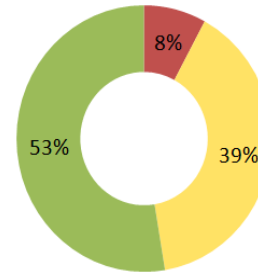
✓ 80% des opérations sont engagées

✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

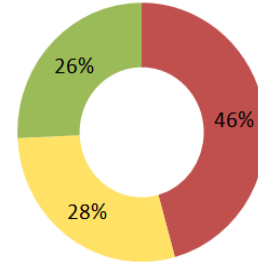
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



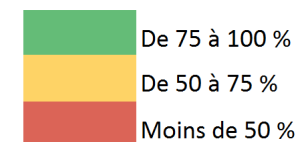
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

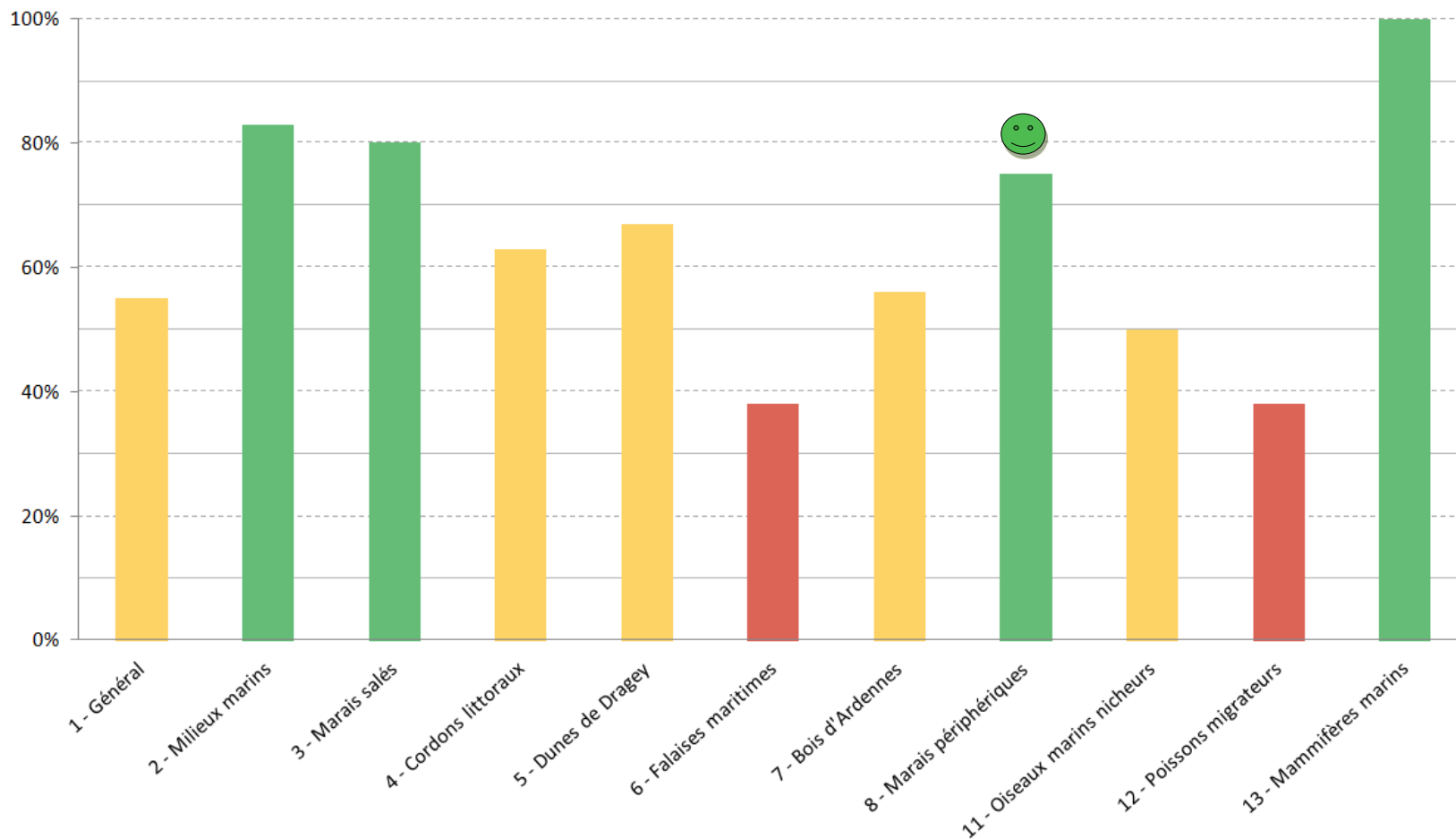
- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

L'évaluation du DocOb

Bilan général



Taux de réalisation par orientation



Marais du Vergon

❁ Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone de Protection Spéciale FR2510048

Zone humide arrière littorale proche de la baie (environ 164 ha)

Mosaïque d'habitats diversifiée : topographie, ennoisement partiel hivernal

Accueil de l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse

Quelques espèces d'intérêt communautaire :

-  Aigrette garzette
-  Spatule blanche
-  Busard des roseaux
-  Barge à queue noire
-  Courlis cendré

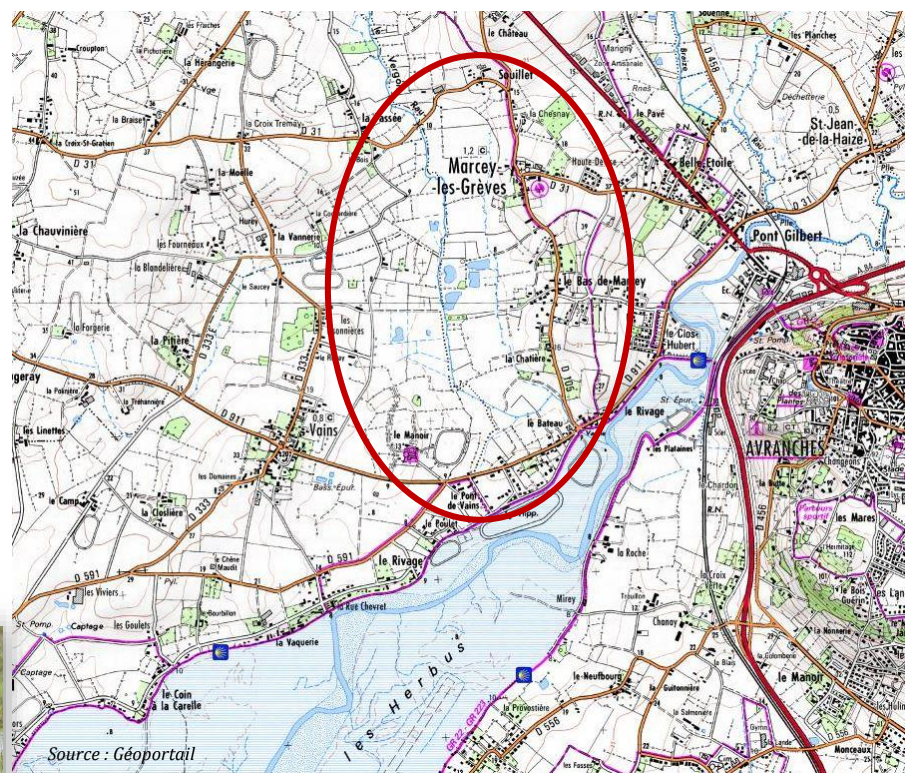


❁ Gestion et usages

Gestion et entretien du marais par l'ASA du Vergon : entretien des ruisseaux (le Vergon et le Marcey) et des douves annexes, mise en œuvre du faucardage, gyrobroyage dans les gabions

Activités agricoles : élevage, prairies de fauche, quelques mises en culture

Usages : chasse au gibier d'eau



Marais du Vergon

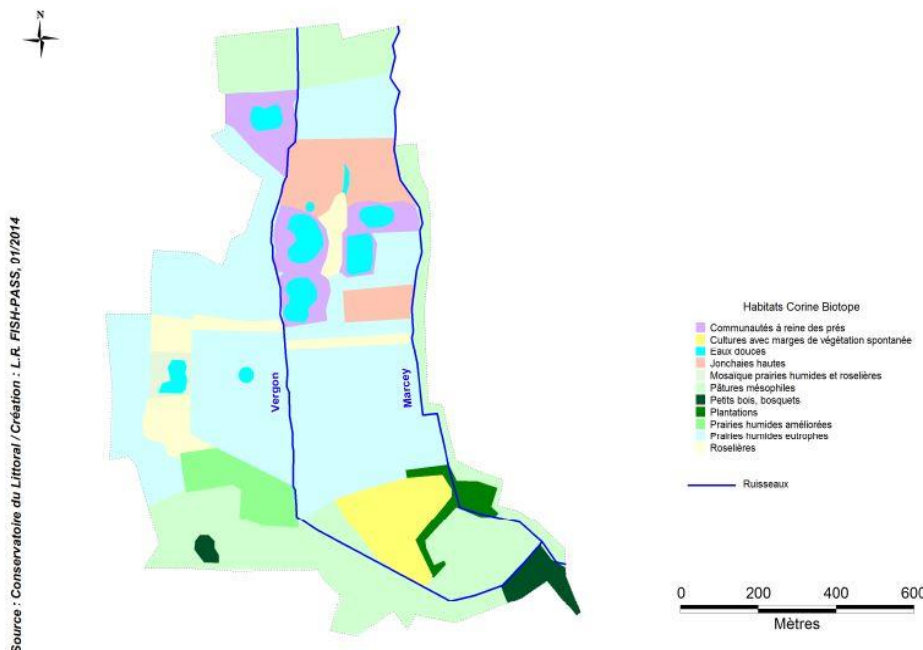
✿ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

Les pratiques agricoles et l'entretien du marais à vocation cynégétique favorisent l'attractivité pour l'avifaune

- Assurer une gestion globale et cohérente des niveaux d'eau pour conserver cette attractivité :
 - ✓ Ennoiement des parcelles à l'hiver/printemps ~ alimentation, repos
 - ✓ Gestion des précipitations printanières ~ éviter que les nichées soient noyées

- Préserver et renforcer la mosaïque d'habitats
 - ✓ Conserver la diversité des habitats présents : taillis, haies, boisements, prairies, roselières, ceintures de végétation des mares de gabions
 - ✓ Valoriser ces espaces et préserver leur rôle de corridors écologiques

Cartographie des habitats Corine Biotope du marais du Vergon (50)



Marais du Vergon

❁ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

- Pérenniser une activité agricole garante de l'intégrité du marais :
 - ✓ Limiter les chargements par extensification des pratiques : éviter l'appauvrissement biologique et la rudéralisation des sols
 - ✓ Éviter la divagation des troupeaux dans les canaux par la pose de clôtures : préserver la végétation palustre et le comblement accru des ruisseaux
 - ✓ Pérenniser la fauche tout en évitant des dates trop précoces : permettre aux oiseaux nicheurs d'accomplir leur reproduction et aux jeunes d'être autonomes



Marais du Vergon

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

❑ **Action 8.1 : Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement**

- ✓ *Opération 81.2* : Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvus ★★★ 

❑ **Action 8.2 : Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques**

- ✓ *Opération 82.1* : Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique ★★★ 
- ✓ *Opération 82.2* : Mettre en place une gestion hydraulique concertée ★★★ 
- ✓ *Opération 82.3* : Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés ★★ 



❑ **Action 8.3 : Assurer une gestion des habitats naturels favorable au maintien et à l'accueil de l'avifaune remarquable des marais périphériques**

- ✓ *Opération 83.1* : Préserver la végétation palustre et éviter l'érosion des berges par la pose de clôtures sur les rives des ruisseaux et fossés ★★ 
- ✓ *Opération 83.2* : Créer des rives en pentes douces ★★ 
- ✓ *Opération 83.3* : Soutenir et encourager un entretien écologique des étangs et mares ★★★ 
- ✓ *Opération 83.4* : Maintenir, restaurer et envisager les possibilités d'extension des roselières ★★ 
- ✓ *Opération 83.5* : Contrôler les saulaies dans les secteurs où leur extension est problématique ★★ 
- ✓ *Opération 83.6* : Expérimenter la mise en défens de certains secteurs favorables à l'avifaune ★ 

Marais du Vergon

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

➤ Des actions concernant l'ensemble de la baie dont le marais du Vergon

❑ *Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie*

- ✓ *Opération 11.2 : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides* ★★★ 
- ✓ *Opération 11.6 : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000* ★★ 

❑ *Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel*

- ✓ *Opération 12.4 : Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie* ★★★ 

❑ *Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables*

- ✓ *Opération 14.3 : Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies* ★★★ 
- ✓ *Opération 14.4 : Encourager les pratiques de fauche tardive* ★★★ 

Marais du Vergon

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

➤ Des actions concernant l'ensemble de la baie dont le marais du Vergon

❑ **Action 1.5 : Maîtriser le développement des espèces végétales et animales potentiellement envahissantes**

- ✓ *Opération 15.1* : Mettre en place une veille et une information sur les espèces végétales et animales potentiellement invasives ★★ 😐
- ✓ *Opération 15.2* : Lutter lorsque nécessaire contre les espèces indésirables invasives ★★★ 😐

❑ **Action 1.7 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant l'avifaune**

- ✓ *Opération 17.3* : Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau ★★★ 😞
- ✓ *Opération 17.4* : Poursuivre et mettre en place des suivis ornithologiques sur les marais périphériques ★★★ 😐

❑ **Action 1.10 : Prendre en compte les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées**

- ✓ *Opération 110.3* : Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Butor étoilé » ★ 😐

TEMPS D'ÉCHANGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

✿ Quelles perspectives pour la suite ?

Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel"

Groupe de travail "Marais du Vergon", 23 mai 2018

Orientation	Action	Opérations	Perspectives
Orientation n°8c : Encourager la protection et la restauration des zones humides périphériques de la baie : le marais du Vergon	Action 8.1 : Soutenir les dispositifs de gestion et de restauration des marais périphériques déjà existants et envisager leur développement	Opération 81.2 : Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvus	
	Action 8.2 : Optimiser le fonctionnement hydraulique des marais périphériques	Opération 82.1 : Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique	
		Opération 82.2 : Mettre en place une gestion hydraulique concertée	
		Opération 82.3 : Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés	

Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>



Conservatoire du littoral 

Rechercher :

Natura 2000

Les sites littoraux normands

 Découvrir Natura 2000 Les sites littoraux normands Participer

Accueil

Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres**.

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares sur 600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.



***Merci de votre
attention***